



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2016-017

PUBLIÉ LE 26 AOÛT 2016

Sommaire

03_DDCSPP_Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier

03-2016-08-23-002 - Arrêté modificatif n° 2317/16 du 23 août 2016 portant composition de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives de l'Allier (1 page)

Page 3

03_DDCSPP_Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier

03-2016-08-23-002

Arrêté modificatif n° 2317/16 du 23 août 2016 portant
composition de la commission de coordination des actions
de prévention des expulsions locatives de l'Allier

Extrait de l'arrêté modificatif n° 2317/16 du 23 août 2016 portant composition de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (C.C.A.P.E.X) de l'Allier

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté préfectoral n°243/2016 du 1^{er} février 2016 relatif à la composition de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) de l'Allier est complété ainsi qu'il suit :

Sont désignés membres, avec voix consultative, et pourront participer à leur demande :

- Le ou les représentants des associations de locataires suivantes :
 - . la fédération départementale des locataires accédants et consommateurs de l'Allier, affiliée à la confédération nationale du logement (CNL)
 - . la fédération du logement de l'Allier, affiliée à la confédération générale du logement (CGL)
 - . l'union démocratique de défense des locataires (UDDL) / consommation logement et cadre de vie (CLCV)

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 243/2016 du 1^{er} février 2016 demeurent inchangées.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier, le Directeur Général des Services Départementaux, la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier et au recueil des actes administratifs du Département de l'Allier.

Fait à Moulins, le 23 août 2016

Le Préfet de l'Allier

Le Président du Conseil Départemental
de l'Allier

SIGNE

SIGNE

Arnaud COCHET

Gérard DERIOT
Sénateur de l'Allier